

LES GITES RURAUX

Un gîte rural est une location à la saison, au mois, à la quinzaine, à la semaine, au week-end, en milieu rural.

Il comporte un minimum de confort:

- poste d'eau courante sur l'évier,
- WC intérieur,
- salle d'eau avec douche et lavabo,
- éclairage électrique.

L'aménagement des gîtes ruraux

- Aménagés conformément à la charte des gîtes ruraux de France.
- Classés en un, deux ou trois épis, selon le degré de confort offert et la qualité de leur environnement.

Un agriculteur propriétaire peut obtenir le label "bienvenue à la ferme" accordé par le relais Agriculture et Tourisme et qui garantit l'accueil par l'agriculteur.



Pour toute information

- *Relais départemental des gîtes ruraux :*

Chambre d'Agriculture 14, bis rue Guynemer
89015 AUXERRE cedex

Tél : +33 (0)3.86.72.92.15 Fax : +33 (0)3.86.72.92.14

gitesdefrance@yonne.chambagri.fr

Maison des gîtes de France et du tourisme vert

56, rue Saint-Lazare 75009 Paris

Téléphone : 01 49 70 75 75

Télécopie : 01 42 81 28 53

<http://www.gites-de-france.fr/fr/index.htm>

info@gites-de-france.fr

Gîtes ruraux en France

www.france-gites-ruraux.com

Gîtes en France et dans le monde :

www.gites-ruraux.fr

Mars 2009